pôle formation santé

Fiche programme

TROD angine et cystite : Délivrance des antibiotiques sans ordonnance



Financements ✓ DPC ✓ FIF-PL ✓ Hors financement ✓ OPCO EP

Durée
8 heures

Modalité
E-learning

Public & pré-requis

Pharmacien d'officine titulaire ou adjoint (DPC)

Depuis le 30 novembre 2023, les pharmaciens d'officine peuvent désormais dépister et traiter les angines simples et les cystites avec une délivrance d'antibiotique sans ordonnance en suivant une règlementation. Cette nouvelle disposition s'inscrit dans le cadre du décret 2024-550 et de l'arrêté du 17 juin 2024, publiés au Journal Officiel le 18 juin 2024. Ces nouveaux actes pharmaceutiques, renforcent ainsi le rôle du pharmacien dans le parcours de soins et la lutte contre le mésusage des médicaments, et notamment la lutte contre l'antibiorésistance. Cette formation claire et pratique, vous permettra de mettre en place cette nouvelle mission afin d'améliorer l'orientation des patients vers une prise en charge par antibiothérapie ou non.

Les objectifs

Pour les Angines :
-Maîtriser le logigramme « Personne âgée de plus de 10 ans se présentant spontanément à l'officine avec des symptômes évocateurs d'angine », et en particulier les facteurs d'exclusion d'urgence, les autres facteurs d'exclusion et les signes de gravité, imposant une prise en charge médicale.
-Savoir mettre en œuvre un test d'orientation diagnostique de l'angine, avec la réalisation du geste et la traçabilité, puis de savoir lire et interpréter le résultat.
-Connaître les données pharmacologiques relatives aux antibiotiques pouvant être délivrés dans ce contexte et de les délivrer avec les conseils associés, ou alors d'orienter l'usager vers le médecin en cas de test négatif.

pôle formation santé

Fiche programme

Pour les Cystites :
-Maîtriser le logigramme « Patiente âgée de 16 à 65 ans se présentant spontanément à l'officine avec les symptômes évocateurs de cystite (pollakiurie et brûlures mictionnelles non fébriles) », et en particulier les facteurs d'exclusion d'urgence, les autres facteurs d'exclusion et les signes de gravité, imposant une prise en charge médicale.
-Savoir mettre en œuvre un test urinaire d'orientation diagnostique de recherche a minima de nitriturie et de leucocyturie, avec la réalisation du geste et la traçabilité, puis de savoir lire et interpréter le résultat.
-Connaître les données pharmacologiques relatives aux antibiotiques pouvant être délivrés dans ce contexte et de les délivrer avec les conseils associés, ou alors d'orienter la patiente vers le médecin en cas de test négatif.

Les + du programme

Formation pratique avec des professionnels ayant l'expérience du travail en officine
Formateurs experts dans le domaine
Fiches de synthèse précises avec conseils

Les points clés du programme

UNITE 1 : TROD ANGINE
Conformément au décret 2024-550 publié au JO le 18 juin 2024, ce programme est une ACTION de formation continue, se composant des étapes suivantes :

-Identification et repérage des signes et symptômes d'une angine (mal de gorge non fébrile) et connaissance des diagnostics différentiels.
-Situations devant conduire à une réorientation vers un médecin.
-Présentation du logigramme de prise en charge et formation sur l'ensemble des étapes, dont particulièrement les facteurs d'exclusion d'urgence et les situations nécessitant une réorientation médicale en urgence.
-Identification des traitements pris par la patiente
-Identification et repérage des signes et symptômes d'une angine et connaissance des diagnostics différentiels.
-Situations devant conduire à une réorientation vers un médecin.
-Présentation du logigramme de prise en charge et formation sur l'ensemble des étapes
-Identification des traitements pris par la patiente (sur présentation de l'ordonnance ou à l'interrogatoire)
-Démonstration de la recherche d'adénopathies cervicales antérieures sensibles ou douloureuses.
-Présentation de visuels d'hypertrophie unilatérale des amygdales, de déviation médiane de l'amygdale, d'œdèmes ou voussure du voile, ou de luette déviée du côté sain.
-Présentation de visuels d'angine, dont angine pseudomembraneuse, angine vésiculeuse, angine ulcéreuse ou ulcéro-nécrotique et phlegmon de l'amygdale.
-Présentation des recommandations de la HAS
-Présentation des molécules (posologies, durée de traitement, voie d'administration, allergies ...
-Présentation des informations et règles hygiéno-diététiques.
-Sensibilisation à l'antibiorésistance.
-Risque lié à l'automédication par des AINS ou de l'aspirine.
-Traçabilité et partage des informations
-Jeux de rôle / simulation.

UNITE 2 : TROD CYSTITE
Dans le cadre du décret 2024-055 et de l'arrêté du 17 juin 2024, publié au Journal Officiel le 18 juin 2024, ce programme est une action de formation continue, relative à la dispensation par les pharmaciens d'officine d'antibiotiques sans ordonnance, en cas de bandelette urinaire positive.
Son contenu est conforme aux objectifs pédagogiques situés en annexe IV de l'article R. 5125-33-11 du code de la santé publique, fixé à l'annexe IV du présent arrêté, et décrites dans les logigrammes 3 et 4 à l'annexe II.

Fiche programme

-Identification et repérage des signes et symptômes de la cystite aiguë simple et connaissance des diagnostics différentiels.
-Situations devant conduire à une réorientation vers un médecin.
-Présentation du logigramme de prise en charge et formation sur l'ensemble des étapes,
-Identification des traitements pris par la patiente (sur présentation de l'ordonnance ou à l'interrogatoire)
-Conditions de recueil des urines et d'utilisation du test urinaire.
-Recommandations à la patiente pour le recueil des urines.
-Conditions de réalisation du test.
-Modalités pour la pratique officinale et traçabilité.
-Présentation pratique.
-Présentation de la fiche mémo HAS avec la SPILF
-Présentation des molécules (posologies, durée de traitement, voie d'administration, allergies...
-Présentation des informations et règles hygiéno-diététiques.
-Sensibilisation à l'antibiorésistance.
-Traçabilité et partage des informations
-Cas pratiques.

Le formateur

Pharmacien et médecin, Concepteurs et référents du parcours, possédant une solide expertise de la formation pharmaceutique.

Méthodes pédagogiques

Avec une mise en lien sur la plateforme du Pôle Formation Santé
Pour cette formation, nous vous proposons :
-D'identifier vos besoins de formation grâce au questionnaire sur la formation via la plateforme
-D'approfondir vos connaissances et de vous accompagner pour acquérir et développer des compétences à travers des activités individuelles sous forme d'apports vidéos-quiz-
-D'analyser vos pratiques professionnelles à travers des études de cas cliniques et de cas concrets issus de situations vécues minutés sollicitant les participants sur des réflexions individuelles.
-D'échanger entre vous et le formateur via le forum dédié
-Des axes et des actions d'améliorations via des conseils et des fiches synthèses

Méthode d'évaluation

Sur la plateforme e-learning du PFS.
Pré/post test : cette méthode d'évaluation et de mesure des acquis théoriques sera employée avant et après votre formation. La correction s'effectuera en fin de formation avec correction du formateur. Ce, afin que vous puissiez, par comparaison, constater votre progression au niveau des connaissances acquises.
Bilan de fin de formation : L'analyse de la synthèse de vos bilans, réalisée par le Pôle Formation Santé, permettra d'évaluer votre satisfaction et procéder aux réajustements nécessaires de la formation.

Contacts

Pôle Formation Santé
Siège social - Site GREENOPOLIS - 16 rue Berjon - 69009 LYON
Espace Coural - 13 rue de Nazareth 34090 MONTPELLIER
Site de Bordeaux - 33320 EYSINES
Site de Paris - 91280 SAINT-PIERRE-DU-PERRAY

pôle formation santé

Fiche programme

Tél. : 07 84 57 75 61
E-mail : s.junqua@poleformation-sante.fr
www.poleformation-sante.fr